

HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Débrayage à partir du 21 mars

Les deux syndicats des hospitalo-universitaires, à savoir le Syndicat national des professeurs et docteurs en sciences médicales (SNPD-SM) et celui des maîtres-assistants, ont organisé hier une assemblée générale et ont décidé d'agir, après avoir patienté pendant plus d'un mois. Une grève de trois jours est prévue donc pour les 21, 22 et 23 mars prochains et les examens seront bloqués pour une durée illimitée.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - Constatant un retard dans la publication du décret exécutif relatif à l'attribution d'une indemnité spécifique aux hospitalo-universitaires, décidée lors de leur dernière rencontre avec le ministre de la Santé et celui de l'Enseignement supérieur, les hospitalo-universitaires reviennent à la charge et mettent la pression sur les pouvoirs publics. Le débat était très riche et les avis des médecins, qui voulaient trouver les meilleures voies pour

continuer la protestation, étaient mitigés. Après deux heures d'échanges, ils se sont entendus sur un calendrier, du moins pour les prochaines semaines.

C'est à l'unanimité que la proposition de reprendre la grève a été votée. Si au départ l'assemblée a insisté pour entreprendre un débrayage illimité, elle a fini par se rétracter au fil des discussions et a opté pour une grève cyclique de trois jours, les 21, 22 et 23 mars.

Le bureau du SNPDSM a, par ailleurs, proposé une

halte pendant la semaine de l'élection présidentielle, une proposition qui a été difficilement acceptée par les professeurs et les maîtres-assistants. Autre décision prise de cette assemblée générale, celle de boycotter les examens universitaires.

Le hasard fait que ces derniers sont programmés à partir du 21 mars. «Nous précisons que les examens seront boycottés d'une manière illimitée et non seulement durant la période de la grève», a signalé M. Djedjeli, président du SNPDSM, pour éviter toute confusion.

Pour les quelques adhérents qui ont préféré retarder le mouvement de grève jusqu'au lendemain des élections, l'assemblée dira



Photo : Samir Sid

Les hospitalo-universitaires reviennent à la charge.

que les revendications de la mouvement qui se veut corporation datent depuis purement revendicatif, loin plus d'une année, ce qui ne jette aucun discrédit sur ce

Faut-il rappeler que lors des discussions avec les ministres de la Santé et de l'Enseignement supérieur sur la rétribution, aujourd'hui objet de réclamation, les hospitalo-universitaires avaient fixé comme échéance le 23 février pour la mise en œuvre de cette décision.

Ladite échéance étant largement dépassée, les syndicats révoltés refusent de patienter davantage.

Certaines sources laissent entendre que le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, aurait refusé de signer le décret en question. Les deux syndicats, pour en avoir le cœur net, préfèrent demander des comptes à leurs tutelles respectives qui leur ont promis cette rétribution. R. M.

EN CAVALIER SEUL

Le Snapsy menace de déclencher une grève illimitée

Le secteur de la santé n'est pas près de sortir de son marasme. Après le syndicat des praticiens de la santé publique qui est en grève illimitée depuis plus de 20 jours, c'est au tour du Syndicat des psychologues (Snapsy) de menacer d'entrer en débrayage illimité dès aujourd'hui.

Salima A. - Alger (Le Soir) - Le président du Syndicat national des psychologues Keddad Khaled, qui a animé hier une conférence de presse à Alger, a indiqué que le syndicat va tenir une assemblée générale extraordinaire aujourd'hui au niveau de l'hôpital Mustapha-Pacha.

Le syndicat compte sur la présence des représentants des ministères de la Santé, de la Jeunesse et

des Sports, de la Solidarité, ainsi que du représentant de l'Inspection du travail et de la Fonction publique. «Nous allons les mettre face à leurs responsabilités», lancera Keddad.

Si Keddad ne doute pas de l'option d'une grève illimitée ou de sit-in cycliques, il a, toutefois, estimé que la décision qui ressortira de cette assemblée sera tributaire de la réaction de ces responsables.

Cependant, le Snapsy a décidé de faire cavalier seul. Il remet en cause la bonne foi de la Coordination nationale des syndicats autonomes de la Fonction publique qui a gelé, depuis un certain temps, tout mouvement de protestation.

Le Snapsy estime que le mouvement social est devant une impasse totale face au silence de la Coordination. Le porte-parole du Snapsy affirme qu'il a demandé à plusieurs reprises à la Coordination de se réunir pour décider d'une stratégie syndicale, mais elle se mure dans un long silence. Le Snapsy accuse le gouvernement de traiter différemment les syn-

dicats de la Fonction publique, pour preuve, les hospitalo-universitaires vont bientôt bénéficier d'une indemnité spécifique.

Par ailleurs, le Snapsy explique sa décision de recourir à cette grève par l'échec de toutes les tentatives pour une prise en charge des revendications des psychologues de la santé publique qui «traîne depuis 2005».

Soulignons que le Snapsy revendique un statut particulier et un classement à l'échelle 13, au lieu de l'échelle 12 retenue dans le projet du statut des psychologues, ainsi que le paiement des indemnités. S. A.

Mouvement de protestation à l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa

Les étudiants de l'université Abderrahmane-Mira de Béjaïa, résidant dans les cités universitaires de Berchiche à El-Kseur, observent depuis mardi un mouvement de grève, en guise de protestation contre les «mauvaises conditions d'hébergement et l'insécurité» dans ces nouvelles résidences estudiantines.

Des étudiants rapportent que des «extra» ont investi, vendredi dernier, leur cité, pour l'arroser avec des jets de pierres et des cocktails Molotov, provoquant un climat de terreur au sein de la cité. Les résidents de Berchiche, qui réclament la construction d'une clôture en «dur» pour préserver leur cité des «éventuels intrus», entendent également, à l'occasion, à travers cette action, alerter les pouvoirs publics pour une meilleure prise en charge en matière d'hygiène et de restauration. De son côté, le responsable des œuvres universitaires, M. Zelmati, tout en invitant les étudiants grévistes au dialogue, a promis une «conséquente dotation budgétaire» cette année, au profit de cette nouvelle cité universitaire de Berchiche, où six médecins seront affectés très prochainement, en vue d'une meilleure prise en charge sanitaire, rassure-t-il.

A. Kersani

18^{es} JOURNÉES NATIONALES DE PNEUMOPHTISIOLOGIE

Un congrès sans tabac

Un congrès sans tabac ! Bonne résolution pour la Société algérienne de pneumophtisiologie qui a organisé, les 10 et 11 mars à Alger, les 18^{es} journées nationales de pneumophtisiologie. La thématique de cette année s'articulait autour de la pathologie pleurale.

Wassila Zegtitouche - Alger (Le Soir) - Tous les ingrédients étaient réunis lors de ces deux journées scientifiques pour généraliser la lutte contre les pathologies pneumologiques et contre le tabagisme.

Avec le concours de spécialistes algériens, maghrébins et européens, des communications et ateliers étaient au programme pour une meilleure sensibilisation. Les spécialistes ont mis en exergue les dernières nouveautés en matière de traitement de la pathologie pleurale.

Le président de la Société algérienne de pneumo-phtisiologie attend énormément de cette manifestation. Il soutiendra que l'Algérie compte entre 2 000 et

3000 cas de pleurésie recensés annuellement. Ce qui représenterait un taux de 30 %. C'est une inflammation de la plèvre, la membrane qui entoure les poumons, avec ou sans présence de liquide dans la cavité pleurale.

Aussi, on apprendra que pour le «mésothéliome pleural» ou cancer primitif de la plèvre, 200 à 300 cas sont dénombrés annuellement en Algérie.

Une pathologie provoquée par l'amiante et difficile à diagnostiquer. «Le mésothéliome est un type de cancer impliquant les tissus mésothéliaux des organes du corps, généralement au niveau des poumons ou de l'abdomen. Il est souvent provoqué par l'exposition à l'amiante», explique le Pr Nafti.

«On retrouve cette pathologie particulièrement chez les gens travaillant dans les métiers tels que les travaux de construction et des chantiers maritimes», souligne le Pr Nafti.

Autre maladie abordée par les spécialistes, le pneumothorax, qui touche entre 2 000 et 5 000 personnes par an. Dit idiopathique, le pneumothorax spontané se constitue sans cause évidente.

L'infection serait intimement liée au tabagisme et ne serait pas l'apanage des hommes, puisqu'elle touche également la gent féminine.

Le Pr Nafti estime que 20 000 à 25 000 cas de tuberculose, dont 15 000 non pulmonaire, sont recensés, présentant des risques de contagion. Il s'agit d'une infection bactérienne pouvant toucher de nombreux organes.

Une maladie très répandue en Algérie, qui survient tout particulièrement dans les milieux sociaux

défavorisés (sans-logis, toxicomanes, détenus, sidéens). Cette affection nécessite des traitements médicamenteux et ou chirurgicaux.

Selon le Pr Nacef Lotfi, du service pneumo-phtisiologie de l'EPH de Blida, se référant à une étude effectuée sur 118 cas observés entre 2005 et 2007, la tuberculose pleurale, tuberculose de la plèvre, représente 30 % des cas de tuberculose en Algérie. «Elle atteint préférentiellement le sujet adulte jeune», soutient-il.

Les 118 cas de pleurésie tuberculeuse ont été pris en charge durant trois années. La moyenne d'âge était de 34 ans et la morbidité hospitalière est estimée à 6,19 %. Après vaccination, le diagnostic de présomption était réuni dans 31 % des cas.

La biopsie pleurale a permis le diagnostic dans 95 % des cas. On estime, selon le Pr Nacef, qu'un traitement de six mois permet la

guérison. En conclusion, la prise en charge des pleurésies tuberculeuses passe essentiellement par une amélioration du diagnostic de certitude.

En d'autres termes, par la biopsie pleurale et la thoracoscopie, le traitement par la chimiothérapie et la kinésithérapie.

Unanimes, les spécialistes présents à ce congrès estiment que ces maladies, reconnues comme des pathologies lourdes et coûteuses, nécessitent, pour la plupart des cas, le recours à la chirurgie et sont souvent mortelles.

Préconisé dans le traitement des maladies pneumologiques, le Pneumo 23 serait d'une grande efficacité, ont estimé les experts présents à cette rencontre.

Disponible en Algérie, selon Sanofi Pasteur, il s'agit d'un vaccin qui «diminue de 81 % les hospitalisations. Il est prescrit une fois toutes les cinq années». W. Z.